

Image not found or type unknown



Adolescent souhaite retirer droit de paternité

Par **khatinka**, le **01/04/2009** à **20:36**

Est ce qu'une adolescente a le droit de saisir le jaf pour demander à ne plus jamais voir son père, celui ci n'ayant commis aucun acte pénal mais aime une femme avec qui les relations entre la jeune fille et elle ont été très conflictuelles. L'adolescente a été jusqu'à refuser de s'alimenter. Elle est très perturbée de savoir que son père revoit cette femme. Elle menace son père de ne plus jamais le voir et de faire cette demande devant le tribunal.